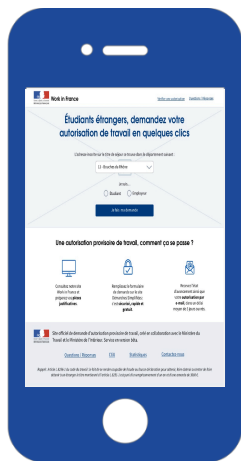


Work in France :

demandez votre autorisation provisoire de travail en quelques clics !

Work in France ?



Work in France est une start-up d'Etat portée par le Ministère du Travail qui dématérialise et simplifie la **demande d'autorisation de travail pour les étudiants étrangers** en France :

- En contrats d'alternance, doctoral, ATER ;
- Stagiaires experts-comptables, notaires, avocats, architectes, médecins ;
- Etudiants algériens souhaitant exercer une activité salariée
- Etc.

Un gain de temps pour tous !



Étudiants étrangers, gagnez du temps !

- ✓ Ne faites plus la queue au guichet
- ✓ Suivez l'avancement de votre dossier



Employeurs, préparez votre recrutement !

- ✓ Suivez l'avancement de votre dossier
- ✓ Vérifiez la validité d'une autorisation

Comment procéder ?



- 🌐 Rendez-vous sur workinfrance.beta.gouv.fr/
- 🕒 Laissez-vous guider par une démarche facile, rapide et entièrement dématérialisée
- ✉️ Vous recevrez une notification automatique à chaque étape d'avancement de votre dossier !

✉️ contact@workinfrance.beta.gouv.fr



linkedin.com/company/workinfrance



facebook.com/workinfrance.beta.gouv



twitter.com/work_in_France